



Les violentes intempéries frappent à nouveau de nombreux départements sur le territoire Français. Elles ont causé des dégâts matériels considérables dans les localités touchées.

Les Unions départementales concernées avec L'Avenir social lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe. Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, chômage partiel.

Un dispositif visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés.

Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons à l'ordre de :

L'AVENIR SOCIAL
« SOLIDARITE URGENCE »

Soit par virement IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126
ATTENTION, veiller à mentionner - « SOLIDARITE URGENCE »)

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris - case 419 - 93514 MONTREUIL cedex
(À l'ordre de L'Avenir social « SOLIDARITE URGENCE »)

***Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice individuel·le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)***

fichiers:



[Télécharger appel_urgence.pdf](#) (460.8 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Solidarité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)

Violentes intempéries : appel aux dons / solidarité urgences

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
